

Réunion de bassin des documentalistes de Saint-Quentin / Chauny

Mardi 2 avril 2019

Visite de la Médiathèque de Saint-Quentin, 9 rue des canonniers

(voir document annexe)

Restitution de la réunion de rentrée avec les IA-IPR

IPR : M. Level, Mme Lemaire Valérie, Mme Fobert Delphine

Nouveautés de la rentrée : obligation scolaire dès la maternelle, dédoublement classes de CP

3 axes prioritaires :

- assurer la maîtrise des fondamentaux des élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui)
- préparer les élèves à leur avenir (classes passerelles, campus des métiers, nouveau BAC)
- transmettre les valeurs de la République (nous concernant : éducation artistique et culturelle : pratique et fréquentation des œuvres/ renforcer la place du livre et de la lecture / Charte pour l'éducation artistique et culturelle)

L'usage du téléphone portable (de tout moyen de communication) est interdit. Pas la détention. Même en sortie ou voyage scolaire.

Exceptions : usages pédagogiques, PPS, PAI (prévoir les circonstances et les lieux)

Divergence selon les établissements : possibilité de confisquer les téléphones, mais problème de la responsabilité.

Formation :

formation initiale : ESPE à la Citadelle maintenant. 8 étudiants en M1 + 2 qui préparent que le CAPES / 6 étudiants en M2 cursus 2 (repassent le CAPES) / 8 étudiants M2 fonctionnaire stagiaires

formation continue : priorités : EMI / Littérature de jeunesse / créativité (conférence + ateliers par site)

PPCR

En 2017-2018 : 14 personnes inspectées à l'échelon 6 / 6 à l'échelon 8 / 9 à l'échelon 11

La procédure n'a pas changée.

Mail envoyé au chef d'établissement (possibilité de bouger l'heure si ca ne convient pas avec emploi du temps ou séance)

Transmission préalable des documents

15 min. entre séance et entretien

Documents à fournir : politique documentaire/ document de communication (pour le CA, pour les collègues), préparation de la séance

Fiche envoyée en fin d'année : harmonisation.

Lettre envoyée au prof qui doit dire s'il est d'accord ou non. Puis envoyé au rectorat/ puis CAPA qui décide du passage anticipé pour certains. 30 % gagneront une année

Début 9^e échelon : avis : ancienneté qui compte (nombre de points) pour passer hors classe

Il faut bien remplir I-prof

Classe exceptionnelle (dossier+ ancienneté) : en fonction de l'ancienneté (sans dossier) ou en fonction des missions remplies (avec dossier)

Lien collège lycées :

Qu'est-ce qui est fait dans les différents établissements du secteur ?

Idée de réunir les CPE du collège et de tous les lycées ?

Quel type de liaison ?

Quels domaines (péda, orientation...)

Travail autour des tablettes au collège Hanotaux de Saint-Quentin

Introduction de la thématique : utilisation des tablettes au CDI

Point sur le sondage : sur 33 participants, 19 ont des tablettes dans leur établissement (9 sqool, 4 Windows, 2 Asus, 1 Lenovo, 1 Apple, 1 Samsung, 1 Acer)

Tenue de 3 ateliers, dans la volonté de travailler 3 axes différents :

- dans le cadre de l'EMI
- dans le cadre d'une animation au CDI
- dans le cadre d'une séquence en co-animation

Ateliers menés :

- Learning apps
- Chasse au trésor
- AP histoire - documentation

(Voir documents annexes)